

**PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le treize septembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, convoqué le 6 septembre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame TOUZEAU, Maire.

Présents : Mme TOUZEAU, M. BONHOMME, Mme FERRANDON, M. MAGNIN, Mmes LAVEDIAUX, ROUSSILLON, MM. PINGUET, LABREURE, Mmes PARISSE, WEGRZYN, DOS SANTOS, MM. BARLAND, MINY et LIMOGES formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Mme LEFEBVRE ;

Madame DOS SANTOS a été nommée secrétaire.

Madame la présidente déclare la séance ouverte.

Le dernier procès-verbal est lu et adopté.

**Tableau des effectifs :**

Le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique contractuel permanent, à temps complet.

**RIFSEEP :**

Afin d'être en conformité avec la délibération du 14 juin 2017, qui prévoyait un réexamen de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E.), le Conseil Municipal décide de réévaluer les montants plafonds annuels de chaque grade.

**Travaux :**

Un point est fait sur les travaux à l'Etang de la Planche. Le conseil municipal apporte quelques modifications aux différents mobiliers envisagés, avec notamment une structure toboggan plus simple mais comprenant une balançoire, et des bancs avec un dossier moins incliné.

**Collège :**

Après discussion, toute décision est reportée à une prochaine séance.

**Admissions en non-valeur :**

Sur proposition de Madame le Trésorier par courrier explicatif du 19 août 2021, le Conseil Municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur de 91 titres de recettes pour un montant total de 3 928,50 euros.

**Décisions modificatives :**

Des décisions modificatives pour permettre notamment les admissions en non-valeur ont été votées.

**Cadeaux de fin d'année :**

En raison des contraintes sanitaires, le Conseil Municipal décide de reconduire la remise de bons d'achats de 25 euros aux doyotois de plus de 70 ans ainsi qu'au personnel communal. Ces bons seront à utiliser dans les différentes boutiques de la Commune.

**Questions diverses :**

- 8 rue Gambetta : un point est fait sur la situation de l'immeuble en péril. Le service des Domaines a fait une estimation du terrain à 12 500 euros.
- Le Doyaco : l'aide versée pendant un an, pour aider au paiement des loyers de la supérette depuis son ouverture, est arrivée à son terme.

- Résidence-séniors : le parking jouxtant le terrain de la future résidence séniors, sera ouvert jusqu'au début des travaux.
- Illuminations de Noël : un rapport des conclusions du groupe de travail est présenté par Pascal MAGNIN.
- Réunion informelle : les conseillers municipaux qui le souhaitent se réuniront une fois par mois.
- Visite des bâtiments : le samedi 25 septembre de 11 heures à 13 heures les conseillers intéressés feront une tournée des bâtiments communaux.
- Vie Locale : une réunion de préparation du bulletin est fixée au 12 octobre 2021 à 19 heures.

Madame le Maire donne lecture de courriers et informations diverses :

Après un tour de table, Madame le Maire lève la séance dont il a été dressé procès-verbal.